

LETTRE DE RENTREE 2024



Chers parents,

Une nouvelle année scolaire débute avec son lot de changements et de nouveautés : nouveaux enseignants, nouvelle équipe éducative, locaux rafraîchis, et bien plus encore.

Le bon fonctionnement de l'École Plein Air repose sur l'engagement de tous : enfants, enseignants, éducateurs, personnel administratif, équipe médicale, maintenance, APEPA, P.O., direction et bien sûr, vous aussi, chers parents ! Cette collaboration permet à notre école d'évoluer chaque jour, où chacun trouve sa place.

Je vous encourage donc à lire attentivement la « Lettre de rentrée 2024 ». Vous y trouverez toutes les informations pratiques et indispensables pour que cette année se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Je vous souhaite une excellente année scolaire et vous remercie d'avance pour votre précieuse collaboration.

Carina da Silva Lopes

Directrice



QUI EST QUI ?

En maternelle :

- Nathalie Marcelis / puéricultrice.
- Laura Lebrun en classe d'accueil.
- Céline Cautaerts en 1^e maternelle.
- Ingrid Billiet en 1^e maternelle.
- Emmanuelle Baudour en 2^e / 3^e maternelle.
- Morgane Cailleau en 2^e / 3^e maternelle.
- Christine Grulois en 2^e / 3^e maternelle.
- Sophie De Mey en soutien en maternelle.

En primaire :

- Michaël da Costa et Natacha Rosenbaum en 1^e primaire.
- Marie-Line Waerts et Afaf Dari en 2^e primaire.
- Thérèse Gantois en 3^e primaire (ancienne classe de Marie-Line).
- Caroline Allé et Cindy Willème en 3^e primaire (ancienne classe de Michaël).
- Abdeljalil Kassimi en 4^e primaire
- Valérie Crougns en 4^e primaire (ancienne classe de Jonathan).
- Elodie Heymans en 5^e primaire (ancienne classe de Thérèse).
- Laura Marlot en 6^e primaire.

✓ En co-enseignement :

- Alexandra Wolf (en P1 - P2 et P5).
- Phillipe Borensztajn et Benoît Caluwaerts en psychomotricité et éducation physique.

Les éducateurs :

- Véronique Huyghens
- Nancy Hoyas
- Ophélie Belalia

Au secrétariat :

- Caty Fanfani
- Natacha Colembie ainsi qu'à la comptabilité.
- Soda Ghuyts en renfort jusqu'à la Toussaint.

A la cuisine :

- Marie Natkiel
- Mariama Ngom

L'équipe de maintenance :

- Andres Lopez Pintado
- Juanquin Lopez Gonzalez
- Michaël Michot

L'équipe est renforcée par une équipe d'ALE :

- Catherine Cerfontaine
- Evelyne Detry
- Isabella Ayuso

L'infirmière :

- Isabelle Anzaldi, également notre conseillère en prévention.

Personnes de contact au centre PMS :

- Sophie Sersté

La direction :

Carina da Silva Lopes



A PROPOS DES HORAIRES ...

HORAIRES

Les cours débutent tous les jours à 8h30 et s'achèvent à 15h30 sauf les mardis à 16h10 pour les P3, P4, P5 et P6. Afin de respecter les directives du Pacte pour un Enseignement d'excellence, les élèves auront 29 périodes d'école au lieu de 28.

Le mercredi, les cours s'achèvent à 12h10.

La garderie ouvre à 7h30 et s'achève à 18h30 tous les jours sauf le mercredi où elle s'achève à 14h30.



L'école fermera ses portes de 9h00 jusqu'à 15h30. Tous les parents sont priés de quitter l'école à 9h00 au plus tard et d'attendre devant l'école pour récupérer leurs enfants en fin de journée.

À 15h30 (12h10 le mercredi), un adulte de l'école ouvrira l'entrée principale (porte noire) et les parents pourront alors récupérer leurs enfants.

Si un parent doit venir chercher son enfant plus tôt en raison d'un rendez-vous médical ou paramédical, il est prié de contacter le secrétariat au 02/374.57.25 pour signaler son arrivée, après en avoir informé l'instituteur au préalable. De même, si un enfant arrive après 9h00, merci de téléphoner au secrétariat afin que nous puissions l'accueillir.

LE TEMPS D'ACCUEIL

Tous les matins, les enfants débutent leur journée par l'accueil.

- ✓ **En primaire**, les enfants peuvent être accompagnés par leurs parents jusqu'à la cour de récréation. Nous demandons toutefois qu'ils ne s'y éternisent pas et qu'à **8h30, les parents quittent la cour et n'accèdent pas au bâtiment.**
- ✓ **En maternelle**, l'accueil se fait de 08h30 à 08h50. Les enfants seront déposés **devant** la classe. Les activités débutent à 09h00.

Le jeudi, quinze jours avant chaque période de vacances scolaires, les parents pourront entrer dans la classe de leur enfant pour découvrir les activités qui s'y déroulent.

CLASSES D'ACCUEIL À M2- RETARDS ET ABSENCES

La présence et le respect des horaires sont vivement souhaités.

Il est extrêmement important que les enfants soient présents de manière régulière à l'école.

CLASSES DE M3 À P6 - RETARDS ET ABSENCES

Arriver à l'heure à l'école, c'est garantir le bon démarrage de la journée !

En cas de retard de plus de 15 minutes, les enfants passeront **systématiquement** par le secrétariat afin que le retard soit notifié.

Les enfants qui arrivent après 9h00 sont comptabilisés comme absents pour la matinée. Attention, chaque absence doit être justifiée. Les absences de plus de deux jours doivent être couvertes par un certificat médical.

En cas d'absence, nous vous demandons d'avertir le bureau par mail à l'adresse info@ecolepleinair.be ET compta@ecolepleinair.be en précisant le nom – prénom – classe – nom du titulaire. Merci de ne pas téléphoner.

Le mail ne peut servir de justificatif pour une absence !

Toutes les absences seront justifiées uniquement par le document « motif d'absence » que vous trouverez en annexe.

APRÈS LES COURS

Deux lieux de garderie :

- ✓ **Les enfants de maternelle** se rendent à la plaine de jeux. En cas de fortes intempéries, ils s'abritent dans le local de garderie et dans la première salle à manger.
- ✓ **Les enfants de primaire** se rendent dans la cour de récréation. En cas de fortes intempéries, ils s'abritent dans la salle à manger des tables rondes et salle à manger du milieu.

DÉPART DES ENFANTS

Afin de veiller à la sécurité des enfants, seuls les parents sont habilités à reprendre leurs enfants. Si un autre adulte est chargé par ceux-ci de récupérer leurs enfants, **son nom doit apparaître sur le document** "autorisation des sorties de classes" (voir annexe à compléter). Si votre enfant doit quitter l'école accompagné d'un autre adulte, merci d'en informer l'établissement en envoyant un email à info@ecolepleinair.be et compta@ecolepleinair.be. En cas de doute, les surveillants ont comme consigne de ne pas laisser partir les enfants. Lorsqu'un enfant quitte l'école, il est impératif de prévenir les surveillants par un simple « au revoir » !

Si vous souhaitez que votre enfant quitte seul l'école, il est **indispensable** qu'il soit en possession de sa carte de sortie (voir annexe) que vous aurez remplie et signée.

LES MERCREDIS APRES-MIDIS

Les enfants de maternelle et primaire mangent à 12h10. Ceux qui ne mangent pas seront sur la plaine pour les maternelles et dans la cour pour les primaires.

Une garderie payante est organisée de 13h00 à 14h30.

UNE ANNÉE SCOLAIRE

CENTRE D'INTÉRÊT

Cette année, les élèves à partir de la 3e primaire travaillent autour du **centre d'intérêt « Je me défends »**.

En maternelle, en 1ère et 2ème primaire, l'observation s'exerce principalement autour de la « **surprise** » que l'enfant apporte. Cela permet des manipulations, des explorations, des expérimentations, etc.

LES RÉUNIONS DE PARENTS

Les réunions collectives sont organisées durant le mois de septembre (voir calendrier).

Ce sera l'occasion de rencontrer la direction, le Pouvoir Organisateur, l'APEPA ainsi que les différentes cellules de l'école, afin de découvrir chacun d'eux et leurs rôles respectifs.

Elles permettront également au professeur de présenter le profil de sa classe, de parler des projets envisagés, d'aborder des aspects organisationnels et de **procéder à l'élection des délégués de parents**.

LES GARDERIES DURANT LES CONFÉRENCES PÉDAGOGIQUES

Les inscriptions se font **UNIQUEMENT** via un lien reçu par mail qui vous avertira de l'ouverture des inscriptions. Les dates des journées pédagogiques vous seront communiquées dès qu'elles seront disponibles.

JOURNÉE MOBILITÉ

Comme chaque année, l'école participe à la journée « À l'école, sans voiture ».

N'hésitez pas à déjà réfléchir à des alternatives pour vous rendre à l'école par d'autres moyens.

LES SORTIES DE CLASSE

Dans le cadre de leurs activités pédagogiques, les enfants effectuent des sorties scolaires.

Dans la mesure du possible et bien entendu lorsque les enfants sont en âge de le faire, nous privilégions l'utilisation des transports en commun. Pour plus de facilité, chaque enfant devrait être muni d'une carte Mobib (STIB) (gratuite pour les enfants de moins de 12 ans).

CONTACTER L'ÉCOLE

Le secrétariat est souvent la proie de nombreux coups de téléphone pour "passer des messages".

Nous vous remercions d'être particulièrement attentifs à privilégier l'envoi de courriels et d'éviter de passer des infos de « dernière minute ».

Pour les questions générales, s'adresser au secrétariat à l'adresse : info@ecolepleinair.be

Horaire d'ouverture du secrétariat :

- De 8h00 à 9h00 les lundi – mardi – jeudi – vendredi.
- De 15h30 à 16h00 les mardi -jeudi.

Pour toutes les questions financières (factures, etc.) : compta@ecolepleinair.be

Horaire : Sur rendez-vous les lundi – mardi – mercredi – jeudi.

Pour contacter la direction : direction@ecolepleinair.be

Horaire : Sur rendez-vous.

Pour le Comité Fêtes : events.ecolepleinair@gmail.com

Association de parents : ap.ecolepleinair@gmail.com

Pour le Pouvoir Organisateur : po@ecolepleinair.be

Vous pouvez également suivre les pages Facebook :

- « Comité Fêtes Plein Air »
- « APEPA » (Association de Parents de l'Ecole Plein Air)
- « Ecole Plein Air » pour tout ce qui concerne les événements de l'année !

Attention, pensez à vérifier votre dossier "indésirables" et / ou « spam », quelques courriers s'y égarent...

ASSURANCES

ACCIDENTS SCOLAIRES

COMPAGNIE D'ASSURANCE

Ethias

Rue des Croisiers, 24

4000 Liège

POLICE n° 45.065.162

Assurance collective contre les accidents scolaires.DIVISION

1 - RESPONSABILITÉ CIVILE

1. Dommage corporels (par sinistre) 2.394.676,24 €

2. Dommage matériel (par sinistre) 1.239.467,62 €

3. Défense pénale (par sinistre) 12.394,68 €

DIVISION D – ACCIDENTS CORPORELS

Frais de traitement et de funérailles

- Frais médicaux repris à la nomenclature du tarif de l'INAMI jusqu'à concurrence de 200% du tarif
- Prothèse dentaire. Maximum par sinistre : 1.487,36 € - Maximum par dent : 371,84 €
- Dommages aux lunettes : Monture jusqu'à concurrence de 24,79 € - Verres intégralement remboursés
- Frais de transport de la victime comme en accident du travail • Frais funéraires jusqu'à concurrence de 478,94 €
- Prestations médicales non reprises à la nomenclature du tarif de l'INAMI jusqu'à concurrence de 2.478,94 €

Décès et invalidité permanente

Décès par victime : 2478,94 €

Invalidité permanente : par victime : 12.394,6

REMARQUE : LE SECRÉTARIAT DÉCLARE LE SINISTRE CHEZ ETHIAS DANS LES HUIT JOURS À L'AIDE DES DOCUMENTS REMIS PAR LES PARENTS DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS

Grille tarifaire

Attention, la nouvelle grille tarifaire pour l'année scolaire 2024-2025 se décompose comme suit :

A. La garderie du matin

Le matin, une garderie est organisée dès 7h30 à l'école, sans frais pour les parents.

B. Le temps de midi & récréations

1. **R5 – 1353 € par an**

- 1053 € / an par enfant (repas du midi 5 jours par semaine)
→ Soit 105.30 € par mois
- 300 €/an par enfant (temps de midi + récréations, 5 jours par semaine)
→ Soit 30 € par mois
→ **Soit un total de 135,30 € par mois**

2. **R4 – 1117 € par an**

- 879 € / an par enfant (repas du midi 4 jours par semaine)
→ Soit 87.90€ par mois
- 238 € / an par enfant (temps de midi + récréations, 4 jours semaine)
→ Soit 23.80 € par mois
→ **Soit un total de 111,70 € par mois**

C. La garderie du soir (hors mercredi)

Comme annoncé au mois de juin dernier, la garderie du soir a lieu :

- Les lundis, jeudis et vendredis de **15h40 à 18h30**, le goûter sera distribué aux enfants (de 15h40 à 16h00) dans les salles à manger.
- Les mardis de **16h15 à 18h30**, le goûter sera distribué aux enfants (de 16h15 à 16h35) dans les salles à manger.

Les parents qui optent pour le forfait garderie peuvent récupérer leur(s) enfant(s) **après le gouter**.

Les frais annuels liés à cette garderie du soir sont de :

- **Forfait de 825 EUR/an par enfant pour 4 jours fixes par semaine**
→ Soit 82,50€ par mois
- **Forfait de 619 EUR/an par enfant pour 3 jours fixes par semaine**
→ Soit 61,90€ par mois
- **Forfait de 413 EUR/an par enfant pour 2 fixes jours par semaine**
→ Soit 41,30€ par mois
- **Forfait de 207 EUR/an par enfant pour 1 fixe jour par semaine**
→ Soit 20,70€ par mois

D. Garderie du mercredi après-midi

La garderie du mercredi après-midi est de 13h00 à 14h30.

- **Forfait de 124 EUR/an par enfant**

→ Soit 12,40€ par mois

E. Exceptions et imprévus

Que se passe-t-il si j'ai un imprévu et que mon enfant doit rester à la garderie, non incluse dans mon forfait ?

Exceptionnellement, si votre enfant devait fréquenter la garderie un jour pour lequel il n'est pas inscrit annuellement, une facturation ponctuelle de 7 € serait demandée.

Attention, pour des raisons d'organisation, ceci devra rester **exceptionnel (6 x an)** et être communiqué à l'école le plus à l'avance possible.

Par ailleurs, tant pour la sécurité que pour des contraintes administratives, nous devons établir, chaque jour, la liste des enfants présents à la garderie du soir et du mercredi après-midi.

Les mensualités sont à verser sur le compte de l'école : Ecole Plein Air - BE63 0012 8493 0708 (BIC GEBABEBB) **avant le 5 de chaque mois** (sauf pour ce mois d'août). Une facture mensuelle vous sera envoyée par mail à la fin de chaque mois.



Afin d'éviter tout retard ou oubli de paiement, nous vous encourageons à mettre en place un ordre permanent mensuel avec en communication : nom + prénom de l'enfant.

Pas de possibilité de changement de régime (les temps de midi, la garderie du soir et celle du mercredi après-midi) et pas de repas extraordinaire le mercredi dans le courant de l'année.

Les liens vers les formulaires d'inscription à la garderie ainsi que pour le choix du régime se trouvent en annexes.

Réponses obligatoires avant le 31 août.

LES AUTRES FRAIS

MONTANT ET ELIGIBILITÉ

Durant l'année, d'autres frais sont susceptibles de vous être facturés. Chacune de ces dépenses vous sera communiquée à part et sera indiquée sur vos factures mensuelles. Une question ou un doute par rapport à la comptabilité ? Envoyez un courriel à l'adresse compta@ecolepleinair.be.

Le montant sera à verser sur le compte de l'Ecole Plein Air : BE63 0012 8493 0708 (BIC GEBABEBB).

Pour rappel, des attestations de déductibilité fiscale seront délivrées pour la garderie pour l'année civile concernée.

PISCINE

La facturation sera trimestrielle, elle variera en fonction de deux composantes : entrée à la piscine + transport par autocar. Celle-ci est calculée en fonction de la présence effective de chaque enfant. Aujourd'hui, nous n'avons pas de montant précis à vous communiquer pour chaque enfant pour chaque sortie vers la piscine. Néanmoins selon les directives, la rentrée à la piscine coûte :

- ✓ P3 à P6 (subventionnés) : 4,00 euros par bain et par enfant.
- ✓ M3 à P2 (non subventionnés) : 4,75 euros par bain et par enfant.

SORTIES / VOYAGE

- ✓ **Voyages scolaires** : De la P1 à la P6 : 210 euros.
- ✓ **Sorties et activités** : Plafond de 45 euros/an (voté au Conseil de participation).

RETARDS GARDERIE

Entre 18h30 et 18h40 -- 5euros

Entre 18h40 et 18h50 -- 10euros

Entre 18h50 et 19h00 -- 15euros

Après 19h00 -- 15 euros / 10 min

Pour le mercredi ...

Entre 14h30 et 14h40 -- 5euros

Entre 14h40 et 14h50 -- 10euros

Entre 14h50 et 15h00 -- 15euros

Après 15h00 -- 15euros/10 min



FICHE D'INSCRIPTION A LA GARDERIE DU SOIR

Voici le lien pour accéder au formulaire, à compléter dans tous les cas :

<https://forms.gle/gD98FqTTzx6RtPtQ8>

Ce dernier doit être complété pour **le 31 août au plus tard.**

Dans le cas contraire, la tarification maximale sera appliquée.



FICHE D'INSCRIPTION A LA GARDERIE DU MERCREDI APRES- MIDI

Voici le lien pour accéder au formulaire, à compléter dans tous les cas :

<https://forms.gle/S487aM629Lmy3ULr7>

Ce dernier doit être complété **pour le 31 août au plus tard.**
Dans le cas contraire, la tarification maximale sera appliquée.



CHOIX DU REGIME

Voici le lien pour accéder au formulaire du choix de régime, à compléter dans tous les cas :

<https://forms.gle/RCDBi5pPgY1sFAKx7>

Ce dernier doit être complété **pour le 31 août au plus tard.**
Dans le cas contraire, la tarification maximale sera appliquée.

AUTORISATIONS DES SORTIES DE CLASSES

À imprimer et rendre dans les plus brefs délais au secrétariat de l'école

Nom de l'enfant.....
En lettres majuscules imprimées

Prénom.....
En lettres majuscules imprimées

Classe de

Je, soussigné(e) _____

(Sélectionner) ---- père/mère/tuteur/tutrice ----

Veuillez compléter le tableau ci/dessous reprenant TOUTES les personnes autorisées à venir récupérer votre/vos enfant(s) à la sortie des classes.

Nom de la personne	Lien qui l'unit à l'enfant	Numéro de téléphone
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Certifié valable et sincère

Date et signature :

.....

CARTE DE SORTIE DE L'ÉCOLE

A compléter et à signer si votre enfant peut quitter seul l'école.
Et à remettre, au secrétariat pour encodage, **au plus tard le 31 août**.

Carte de sortie de

Classe de

Lundi à heures.....
Mardi à heures.....
Mercredi à heures.....
Jeudi à heures.....
Vendredi à heures.....

Signature du responsable :



ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

Août		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE		JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUN		Juillet	
Jeu 1		dim 1		mar 1		ven 1		dim 1		mer 1		sam 1		W	mar 1		Jeu 1		dim 1		mar 1		
ven 2		lun 2	ré. Col. 1-2-3	mer 2	W	sam 2	W	lun 2		Jeu 2	Vacances d'	dim 2	E	E	mer 2		ven 2		lun 2		mer 2		
sam 3	W	mar 3		Jeu 3	E	dim 3	E	mar 3		ven 3	Hiver	lun 3			Jeu 3		sam 3	W	mar 3		Jeu 3		
dim 4	E	mer 4	ré. Col. M.	ven 4		lun 4		mer 4		sam 4	W	mar 4		congé	ven 4		dim 4	E	mer 4		ven 4		Dernier J
lun 5		Jeu 5		sam 5	W	mar 5		Jeu 5		dim 5	E	mer 5		de	sam 5	W	lun 5		Jeu 5		sam 5		W
mar 6	Vacances	ven 6		dim 6	E	mer 6		ven 6	St Nicolas	lun 6		Jeu 6		départé	dim 6	E	mar 6	Vacances	ven 6		Jeu 6		E
mer 7	d'	sam 7	W	lun 7		Jeu 7		sam 7	W	mar 7		ven 7	P. ouvertes		lun 7		mer 7	de	mer 7	W	ven 7		
Jeu 8	Eto	dim 8	E	mar 8		ven 8		dim 8	E	mer 8		sam 8	W	W	mar 8		Jeu 8	Printemps	dim 8	E	mar 8		Vacances
ven 9		lun 9	ré. Col. 4-5-6	mer 9		sam 9	W	lun 9		Jeu 9		dim 9	E	E	mer 9		ven 9		lun 9	Retraite	mer 9		d'
sam 10	W	mar 10		Jeu 10		dim 10	E	mar 10		ven 10		lun 10			Jeu 10		sam 10	W	mar 10		Jeu 10		Eto
dim 11	E	mer 11		ven 11		lun 11	Arbitrage	mer 11		sam 11	W	mar 11			ven 11		dim 11	E	mer 11		ven 11		
lun 12		Jeu 12		sam 12	W	mar 12		Jeu 12		dim 12	E	mer 12			sam 12	W	lun 12		Jeu 12		sam 12		W
mar 13	Vacances	ven 13		dim 13	E	mer 13		ven 13	Marché N.	lun 13		Jeu 13			dim 13	E	mar 13		ven 13		dim 13		E
mer 14	d'	sam 14	W	lun 14		Jeu 14		sam 14	W	mar 14		ven 14			lun 14		mer 14		lun 14		sam 14		Fête école
Jeu 15	Eto	dim 15	E	mar 15		ven 15		dim 15	E	mer 15		sam 15	W	W	mar 15		Jeu 15		dim 15	E	mar 15		Vacances
ven 16		lun 16		mer 16		sam 16	W	lun 16	Sem. hum.	Jeu 16		dim 16	E	E	mer 16		ven 16		lun 16		mer 16		d'
sam 17	W	mar 17		Jeu 17		dim 17	E	mar 17		ven 17		lun 17			Jeu 17		sam 17	W	mar 17		Jeu 17		Eto
dim 18	E	mer 18		ven 18		lun 18		mer 18		sam 18	W	mar 18			ven 18		dim 18	E	mer 18		ven 18		
lun 19		Jeu 19		sam 19	W	mar 19		Jeu 19		dim 19	E	mer 19			sam 19	W	lun 19		Jeu 19		sam 19		W
mar 20	Vacances	ven 20		dim 20	E	mer 20		ven 20		lun 20		Jeu 20			dim 20	E	mar 20		ven 20		dim 20		E
mer 21	d'	sam 21	W	lun 21		Jeu 21		sam 21	W	mar 21		ven 21			lun 21	L. Pluies	mer 21		sam 21	W	lun 21		
Jeu 22	Eto	dim 22	E	mar 22		ven 22		dim 22	E	mer 22		sam 22	W	W	mar 22	Chas. aux coufs	Jeu 22		dim 22	E	mar 22		Vacances
ven 23		lun 23		mer 23	W	sam 23	W	lun 23	Vacances	Jeu 23		dim 23	E	E	mer 23		ven 23		lun 23		mer 23		d'
sam 24	W	mar 24		Jeu 24	Aufornne	dim 24	E	mar 24	d'	ven 24		lun 24			Jeu 24		sam 24	W	mar 24		Jeu 24		Eto
dim 25	E	mer 25		ven 25		lun 25		mer 25	Hiver	sam 25	W	mar 25		congé	ven 25		dim 25	E	mer 25		ven 25		
lun 26	Retraite	Jeu 26	coof. Pkda.	sam 26	W	mar 26		Jeu 26		dim 26	E	mer 26		de	sam 26	W	lun 26		Jeu 26		sam 26		W
mar 27		ven 27	Com. Franc.	dim 27	E	mer 27		ven 27		lun 27		Jeu 27		départé	dim 27	E	mar 27		ven 27		dim 27		E
mer 28		sam 28	W	lun 28		Jeu 28		sam 28	W	mar 28		ven 28			lun 28	Vacances	mer 28		lun 28	W	lun 28		Vacances
Jeu 29		dim 29	E	mar 29	d'	ven 29		dim 29	E	mer 29		sam 29			mar 29	de	Jeu 29	Ascension	dim 29	E	mer 29		d'
ven 30		lun 30	oon. de marrons	mer 30		sam 30		lun 30		Jeu 30		dim 30	W	E	mer 30		ven 30		lun 30		mer 30		Eto
sam 31		Jeu 31		mer 31		ven 31		mar 31		ven 31		lun 31		E	mer 31	Printemps	sam 31		lun 31		Jeu 31		

COMMUNICATION DE **YOUPLABOUM**

Chers parents,

Nous tenons à vous informer que le Centre d'Expression et de Créativité Youplaboum ASBL n'organisera plus de garderies ludiques et créatives à l'Ecole Plein Air, le mercredi, entre 14h30 et 17h30.

Cependant, si vous souhaitez que vos enfants participent à nos activités au sein de notre établissement, nous vous invitons à consulter notre site internet. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 03 septembre 2024.

Pour les enfants de la classe d'accueil et de première maternelle, nous proposons un service de ramassage à 14h40 (après la sieste) pour qu'ils puissent rejoindre nos activités.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter par e-mail à info@youplaboum.be ou par téléphone au 02 / 375.60.76.

Nous vous souhaitons une excellente rentrée et avons hâte de vous retrouver bientôt !

L'équipe de Youplaboum